

Ministère  
de l'Intérieur.

Paris, le 12 juin 1852.

1<sup>re</sup> Division  
Beaux-Arts  
1<sup>er</sup> Bureau.

Ecole française  
à Rome

Monsieur, j'ai reçu, joint à la lettre  
que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le  
20 Mai dernier, le Bordereau et les pièces  
justificatives des dépenses de l'Ecole française  
à Rome du 1<sup>er</sup> Janvier au 1<sup>er</sup> Mai 1852.  
Le Bordereau présentant un excédant  
de dépenses de 5.194<sup>fr</sup> 67<sup>cs</sup> a été vérifié et  
reconnu exact. Vous pouvez en conséquence, en  
passer écriture conformément.

Agnez, Monsieur l'assurance  
de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,  
pour le Ministre et par autorisation,  
Le Directeur des Beaux-Arts.

J. Rouvier

M. Claux, Directeur de l'Ecole française à Rome

Ministère  
de l'Intérieur.

Paris, le 27 juillet 1852.

3<sup>e</sup> Division.  
Beaux Arts  
3<sup>e</sup> Bureau.

École française  
à Rome

Monsieur le Directeur, j'ai  
reçu joint à la lettre que vous m'avez fait  
l'honneur de m'écrire le 11 Juin dernier,  
le compte général et les pièces justificatives  
à l'appui, sous les n<sup>os</sup> 1 A et 2 A des recettes  
et dépenses de l'École française à Rome, pour  
l'exercice 1851; s'élevant en recettes et en  
dépenses à la somme de Cent cinq mille sept  
cent quatre vingt onze francs vingt neuf centimes.

Ce compte a été examiné et vérifié  
et la parfaite exactitude en a été constatée.  
J'en ai en conséquence une expédition  
revêtue de mon approbation.

Agrez, Monsieur le  
Directeur, l'assurance de ma considération  
la plus distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur  
Soule Ministre et par autorisation  
le Directeur des Beaux Arts.

A. Rouvier

M. le Directeur de l'École française à Rome.